

Communication aux participants et participantes

Assistance voyage | Voyager le cœur léger

Selon l'[Organisation mondiale du tourisme](#), c'est en 2024 que le tourisme mondial devrait renouer avec les niveaux pré-pandémiques, et peut-être même les surpasser. Les récentes tensions internationales n'y changeront rien : le nombre de personnes qui voyagent à l'international est à la hausse et [les Canadiens et Canadiennes ne font pas exception](#).

Un voyage en vue?

Nous vous soutenons en vous offrant des protections qui vous permettent de voyager en toute tranquillité d'esprit.

Une protection pour voyager avec sérénité

Grâce à votre assurance maladie complémentaire, vous bénéficiez d'une garantie d'assistance voyage lors de vos déplacements à l'extérieur de votre province de résidence. Cette garantie vous permet de partir l'esprit en paix et de profiter à fond de votre séjour.

Nouveau document sur la garantie d'assistance voyage

Nous avons préparé un court [document](#) qui, en plus de contenir de judicieux conseils, vous présente les principales caractéristiques de votre garantie d'assistance voyage. Ce document est essentiel à la bonne planification d'un voyage, particulièrement si vous souffrez d'une maladie ou que votre état de santé est instable.



Nous vous soutenons à chaque étape de votre parcours de bien-être global grâce à des conseils et à des ressources qui répondent le mieux à vos besoins.